

# Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

## La fracture



**Denis Dufresne**  
denis.dufresne@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Des dizaines de milliers de morts et de disparus, des régions côtières dévastées pour des années à venir et une économie en lambeau: le cataclysme qui a frappé dimanche l'Asie du Sud et l'Asie du Sud-Est était imprévisible, mais son ampleur témoigne de l'immense fracture entre le Nord et le Sud.

Il est toujours facile de juger après les faits, mais plusieurs scientifiques estiment qu'on aurait pu limiter les dégâts et le nombre de victimes de cette tragédie avec un réseau de surveillance et d'alerte aux tsunamis et aux raz-de-marée dans la zone de l'océan Indien.

Un protocole d'alerte aurait permis en effet d'informer rapidement les populations côtières et de favoriser une évacuation d'urgence, du moins dans les zones les plus éloignées de l'épicentre comme le Sri Lanka, les Maldives et l'Inde.

**Ce drame illustre notre insouciance et notre indifférence face à une humanité dépourvue**

Mais il y a pire: une alerte a bel et bien été donnée dimanche par le Centre d'alerte pour les tsunamis du Pacifique, à Hawaï, mais elle n'a pas été entendue parce que l'océan Indien ne fait pas partie de cette zone de surveillance.

De plus, il n'existe pas de coordination internationale dans cette région du monde, ni de véritable structure d'alerte.

L'Inde et le Sri Lanka, qui disposaient en théorie d'un délai d'une heure ou deux entre le séisme, survenu au large de l'île indonésienne de Sumatra, et l'arrivée des vagues sur leurs côtes, n'ont donc pratiquement rien pu faire pour prévenir

leurs populations et éviter le drame.

En comparaison, des pays riches comme le Japon et les États-Unis disposent de systèmes de détection, tant au fond des mers qu'à leur surface, qui, reliés à des satellites, permettent de déceler les tsunamis, d'en suivre le parcours et de déclencher une alerte dans les minutes qui suivent.

À défaut de pouvoir prévenir ni contenir les raz-de-marée, des techniques de construction et des aménagements physiques aussi simples que des plates-formes surélevées permettent aux populations de se réfugier rapidement en cas d'alerte, permettant ainsi de réduire le nombre de victimes.

Mais tout cela relève malheureusement de l'utopie dans les pays pauvres, où le manque d'argent, d'information et de coordination des services d'urgence, fait en sorte que les citoyens sont à la merci des éléments.

Cette situation désespérante est à l'image du profond clivage entre les pays riches et les autres.

Qu'il s'agisse de technologie, de réseaux de communications ou d'accès aux médicaments, la majeure partie de leurs citoyens vivent dans un dénuement presque total auquel nous sommes pour la plupart insensibles, sauf lors de catastrophes naturelles.

Ce drame lointain et si proche en même temps illustre aussi notre insouciance et notre indifférence face à une humanité dépourvue.

La hausse du niveau des mers, liée au réchauffement climatique, lui-même engendré en bonne partie par notre consommation éhontée de pétrole, et l'affaiblissement des défenses naturelles des littoraux, causé par les humains, augmentent la vulnérabilité des zones côtières face à ce type de cataclysme.

L'Organisation des Nations-unies parle de l'une des plus importantes catastrophes humanitaires de l'histoire et lance à un appel à la mobilisation mondiale.

Il faut souhaiter que les Occidentaux répondront comme jamais à cet appel à l'aide, mais, surtout, il faudrait que cette tragédie nous oblige à davantage de sensibilité face à notre planète, tant au plan humain qu'environnemental.

### Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abrégier les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents: par courriel: **redaction@latribune.qc.ca**; par télécopieur: **564-8098**; ou par la poste: **Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.**

### Tribune libre

### SOUHAITS DU NOUVEL AN DE GILLES DUCEPPE



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

### Tribune libre

## Une gestion plus intelligente pour Cité des rivières

En cette période propice à la réflexion, j'aimerais revenir un peu sur la Cité des rivières. On se rappellera que les dirigeants de la corporation avaient offert une montagne de généreux contrats à divers consultants pour l'élaboration de ce méga-projet. À l'époque, l'argent coulait à flots et il n'y avait rien de trop beau! On se rappellera également que les plans d'origine voulaient enlever à la population sherbrookoise l'accès au domaine Howard et l'offrir aux touristes en le bazardant au secteur privé.

Lorsque les citoyens les plus éclairés de Sherbrooke ont lancé leur retentissant «Touche pas à mon parc» lors des consultations publiques, ils ont sans le savoir, jeté une poignée de sable dans la machine à retourner l'ascenseur aux amis du pouvoir. La réalité a donc durement frappé cette organisation dirigée par l'organisateur politique à demi-temps qu'est Albert Painchaud, tandis que le secteur

privé a soudainement hésité à se pointer le bout du nez pour soutenir le projet. La réalité a frappé encore plus durement lorsqu'on a constaté que les budgets d'infrastructures tendaient à rétrécir comme peau de chagrin. Il fut donc résolu, non sans pousser quelques soupirs de dépit, que la phase 1 du projet devait d'abord contenter la population plutôt que le secteur privé. Le tour du lac fut donc amorcé et l'opinion publique n'eut plus un mot à redire.

Aujourd'hui, les plans des phases suivantes sont faits et la programmation du projet, concoctée par les firmes amies du régime Perrault, n'attendent plus que les budgets d'infrastructure qui verront peut-être le jour dans un an, deux ans, trois ans... pour dans ne sait trop quand au juste. Qui plus est, Cité des rivières a perdu son statut de projet prioritaire au profit des usines d'épuration. En passant, c'est bien le moins que l'on puisse souhaiter à Sherbrooke et ses citoyens!

La question se pose donc, même si on se doute bien qu'elle restera sans réponse: que reste-t-il tant à faire à Cité des rivières à court et moyen termes, mis à part une série de conférences de presse visant à faire croire aux organismes qui veulent profiter des installations autour du lac qu'ils doivent obligatoirement passer par le parrain Painchaud? L'organisation d'activités? De grâce, que la direction de Cité des rivières s'en tienne aux relations publiques plutôt qu'au «rafting»...

(...) Lorsque qu'une nouvelle manne de subventions pour les infrastructures sera disponible et une fois que les usines d'épuration seront remises à niveau, alors là et seulement à ce moment-là, nous pourrons déterrer des montants pour engraisser le directeur et sa troupe de ronds-de-cuir.

**Luc Bergeron**  
Sherbrooke

## Un départ important

Le département de neurochirurgie du CHUS perd son artiste.

En effet, le Dr Jacques Boucher, chirurgien-chef du département, prend sa retraite à la fin de décembre.

Diplômé de la classe 1966-1970 de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, le Dr Boucher peut quitter son poste en se disant MISSION AC-

COMPLIE.

Il est un artiste, car savoir extraire une tumeur d'un cerveau, à l'aide d'un microscope et ce, durant plus de 8h, sans causer de séquelles permanentes, relève de l'art.

Il est aussi un artisan, car il est le pionnier dans le dossier de l'acquisition du

scalpel au rayon Gamma, instrument qui rend l'extraction de la tumeur cérébrale une opération d'un jour maintenant.

Je suis certaine que je me fais la voix de plusieurs de vos patients pour vous souhaiter, Dr Boucher, une très bonne retraite des plus méritées.

**Françoise Roy-Durand**

## La tragédie de l'océan Indien aurait-elle pu être évitée?

La tragédie aurait-elle pu être évitée? En un mot, non. Ses conséquences auraient-elles pu être atténuées? Sans doute.

Dans les heures et les jours qui ont suivi la tragédie, j'ai été inondé de courriels me demandant «Pourquoi ne nous a-t-on pas mis en garde?». Je peux difficilement répondre à cette question, j'avoue même être troublé qu'on me la pose. Comme on devrait le savoir, les tremblements de terre sont des cataclysmes naturels qu'on ne peut ni prédire ni contrôler. Nous sommes à la merci de la nature et personne ne savait à quel moment (ou à quel endroit précisément) ce terrible tremblement de terre se produirait.

Des recherches sur les tsunamis se poursuivent à plusieurs endroits dans le monde, mais elles manquent souvent de financement et elles s'exécutent dans

l'ombre de la recherche sur les tremblements de terre, un domaine beaucoup plus vaste. Les raz-de-marée sont rares, on en signale à peine 1 ou 2 par année dans le monde. Ceux qui causent des dégâts matériels le sont encore plus, ils ne se produisent que tous les 1 à 3 ans et les catastrophes comme celle du 26 décembre dans l'océan Indien sont encore plus exceptionnelles puisqu'elles ne surviennent qu'une fois tous les 20 à 100 ans en moyenne (et parfois moins!).

Il est vrai que le bassin du Pacifique possède un système d'alerte fonctionnel et efficace. Il a été mis sur pied à la suite d'un tremblement de terre aux îles Aléoutiennes en 1946 qui avait provoqué un raz-de-marée aux vagues de plus de 15 mètres. L'onde s'était propagée dans l'océan Pacifique et avait engendré un raz-de-marée qui avait surpris les habitants de la ville de Hilo à Hawaï,

la dévastant et causant également des morts aux îles Marquises. Des tsunamis ultérieurs en 1960 et en 1964 ont mis le système à l'épreuve et ont permis de démontrer son efficacité.

En 1994, un puissant tremblement de terre est survenu dans les îles Kouriles dans le nord-ouest du Pacifique. Seules l'amplitude du tremblement de terre et sa localisation étaient connues, mais la population d'Hawaï reçut l'ordre d'évacuer les plages. L'évacuation dura plusieurs heures et provoqua de forts embouteillages, en plus d'effrayer les touristes et de coûter des millions de dollars en perte de productivité. Les vagues qui atteignirent finalement Hawaï mesuraient moins d'un mètre. La population réagit de façon passablement négative et les journaux se moquèrent de ce «Raz-de-marée de circulation» que l'ordre d'évacuation avait causé.

L'expérience servit de leçon et de nouveaux systèmes furent mis au point afin de mieux évaluer la taille, la localisation et le type des tremblements de terre détectés par un réseau sismique mondial. De plus, un système de «tsusamètres» - des bouées conçues spécialement pour détecter les tsunamis - a été installé dans le Pacifique Nord il y a environ 4 ans et connecté à Internet. Les bouées se sont avérées efficaces lorsqu'un tremblement de terre semblable à celui de 1994 a déclenché une alerte. Les bouées avaient détecté un petit tsunami, mais celui-ci n'atteignait pas le seuil nécessaire pour ordonner une évacuation à Hawaï. L'alerte fut donc annulée. Cette fois-ci, les journaux se montrèrent plus flatteurs et titrèrent que «Les bouées à tsunami ont fonctionné tel que prévu». Ces nouvelles techniques en sont encore plus ou moins au stade expérimental.

Que faudrait-il pour mettre en place un système de prévention efficace pour l'océan Indien? Malheureusement, plusieurs éléments indispensables font toujours défaut. Une volonté politique, une infrastructure de communication fiable et une capacité d'intervention d'urgence sont autant d'ingrédients qui n'existent peut-être pas dans les pays baignés par l'océan Indien. Il faudra un effort concerté de la part de ces pays de même que de la part des pays occidentaux pour que cela soit fait. La solution existe.

**Jose Carlos Borrero, Ph. D.**  
Professeur adjoint  
University of Southern California  
Viterbi School of Engineering  
Groupe de recherche sur les tsunamis